

La démarche TEN

Face au constat du déclin de la biodiversité, le Ministère de la Transition écologique et les Régions de France ont lancé, dans le cadre du Plan national pour la biodiversité, l'initiative « Territoires Engagés pour la Nature (TEN) ».

QU'EST-CE QUE LE TEN ?



Le label "Territoire engagé pour la nature" (TEN) vise à reconnaître et valoriser l'engagement des collectivités en faveur de la biodiversité. Il s'adresse aux communes et aux intercommunalités, quelle que soit leur taille ou connaissance sur le sujet.

En France, 334 collectivités sont labellisées dont 2 sur le territoire du Parc Loire-Anjou-Touraine : la Communauté de communes Baugeois-Vallée et la Communauté d'Agglomération Saumur-Val de Loire. La Communauté de communes Touraine-Ouest Val de Loire vise, quant à elle une obtention à l'horizon 2023.

Pour devenir "Territoire engagé pour la nature", une collectivité doit définir un programme d'action en faveur de la biodiversité sur plusieurs années. Pour ce faire, un travail de concertation est d'abord mené entre les différents acteurs (communes, Régions, partenaires...). Celle-ci aboutit à un plan d'actions cohérent, adapté aux enjeux spécifiques du territoire de la collectivité désireuse

de s'engager dans la démarche. Le programme TEN privilégie une approche globale et transversale. Il permet d'intégrer la biodiversité au sein du développement du territoire, sans négliger les aspects économiques, sociaux et patrimoniaux.

Essentielles pour la biodiversité, ces actions participent aussi à l'amélioration du cadre de vie et la santé des habitants, en prévenant les risques environnementaux tout en développant l'économie locale. Un grand nombre d'initiatives peuvent bénéficier d'un appui financier important de la Région, du Département, de l'Europe ou lors d'appels à projets lancés par des structures comme l'OFB.

QUEL APPORT POUR LES COLLECTIVITÉS ?

La reconnaissance TEN permet aux collectivités candidates de bénéficier :

- d'un accompagnement par des experts pour élaborer/formaliser un programme d'actions concret et intégrant les enjeux locaux, régionaux et nationaux ;
- d'un renforcement des connaissances et des compétences sur la biodiversité à travers un accès à des données régionales et nationales, des formations... ;
- d'une facilitation à l'accès de financements existants (Appels à projets régionaux, Atlas de la biodiversité communale...) ;
- d'une visibilité, à l'échelle régionale, nationale et internationale, par le biais d'évènements ou d'une communication globale sur la démarche TEN ;
- d'un accès au « club des engagés » pour échanger, partager et créer de nouvelles synergies.

En proposant des projets en partenariat avec des associations, acteurs économiques, habitants... de leur territoire, les collectivités ont un important pouvoir de mobilisation et de sensibilisation.

LES "TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE" DU PARC

Sur le territoire, deux intercommunalités ont obtenu le label "Territoire engagé pour la nature", une troisième est en cours de candidature. Les animateurs TEN du Parc Loire-Anjou-Touraine assurent la coordination globale de ces TEN. Ils accompagnent la concertation préalable puis suivent la mise en œuvre concrète des projets inscrits dans les programmes d'actions. Ils réalisent des diagnostics sur le terrain et assurent le suivi de chantier.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR-VAL DE LOIRE (CASVL)





Le TEN de la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire

NATURE ET
PAYSAGE

La Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire (CASVL), avec l'appui du Parc Loire-Anjou-Touraine, a obtenu la reconnaissance TEN en septembre 2020...

[Lire la suite +](#)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE



Le TEN de la Communauté de communes Baugeois-Vallée

NATURE

NATURE ET
PAYSAGE

La Communauté de communes Baugeois-Vallée travaille avec le Parc Loire-Anjou-Touraine pour la transition écologique de son territoire et la protection...

[Lire la suite +](#)

EN SAVOIR PLUS

COMMENT DEVENIR UN TEN EN FRANCE ?



CANDIDATEZ POUR DEVENIR UN TEN EN PAYS DE LA LOIRE !



FINANCEURS

RÉGION PAYS DE LA LOIRE



REGION CENTRE-VAL DE LOIRE



AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU MAINE-ET-LOIRE



CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE



EUROPE - FEDER



EUROPE - FEADER



NATURA 2000



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE-OUEST-VAL DE LOIRE



OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

